



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**RAPPORT DE LA COMMISSION ACADEMIQUE  
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES  
DE L'ACADÉMIE DE BESANCON**

**EPREUVES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX  
EXAMENS DE LA VOIE GENERALE TECHNOLOGIQUE ET  
PROFESSIONNELLE**

**SESSION 2012**

# **PRESENTATION DU RAPPORT**

## **1 - La commission académique :**

- 1.1. Composition 2011-2012.
- 1.2. Travaux réalisés et perspectives 2012-2013.

## **2 - Analyse des résultats :**

### ***les épreuves d'EPS en contrôle en cours de formation.***

- 2.1. Baccalauréats généraux et technologiques.
- 2.2. Baccalauréats professionnels.
- 2.3. Examens CAP-BEP.
- 2.4. Option facultative en contrôle en cours de formation.
- 2.5. Enseignement de complément (contrôle en cours de formation).

## **3 - Analyse des résultats :**

### ***les épreuves d'EPS en contrôle ponctuel terminal.***

## **4 - Documents annexés :**

- Statistiques baccalauréats généraux et technologiques.
- Statistiques baccalauréats professionnels.
- Statistiques examens CAP-BEP.
- Statistiques : épreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire, option facultative d'éducation physique et sportive (épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation), enseignement de complément en contrôle en cours de formation.

# **1 - LA COMMISSION ACADEMIQUE 2011 - 2012**

## **1-1- Sa composition :**

Président : Monsieur MARTIN Eric, Recteur de l'académie de BESANCON  
Chancelier des universités

Membres de la commission :

<b>DODANE</b>	Catherine	IA-IPR 10, rue de la Convention - BESANCON
<b>PONCET</b>	Marc	IA-IPR 10, rue de la Convention - BESANCON
<b>BARBERET</b>	Jean-Michel	Professeur d'EPS Lycée G.Courbet - BELFORT
<b>BARGOT</b>	Pierre	Professeur d'EPS Lycée J.Michel - LONS LE SAUNIER
<b>BOUVET</b>	Dominique	Professeur d'EPS LP Luxembourg - VESOUL
<b>BRIAS</b>	Pascale	Professeur d'EPS Lycée L.Pasteur - BESANCON
<b>DAGUET</b>	Emmanuel	Professeur d' EPS Lycée E.Belin - VESOUL
<b>DELERCE</b>	Stéphane	Professeur d'EPS LP L. Pergaud - BESANCON
<b>DUPUIS</b>	Patrick	Professeur d'EPS Lycée G.Cuvier - MONTBELIARD
<b>GABRY</b>	Sandrine	Professeur d'EPS Lycée X. Marmier - PONTARLIER
<b>HINSCHBERGER</b>	Christophe	Professeur d'EPS Lycée G. Duhamel - DOLE
<b>L'HUILLIER</b>	Catherine	Professeur d'EPS Lycée Le Grand Chenois - MONTBELIARD
<b>OBERT</b>	François	Professeur d'EPS Lycée L.Pergaud - BESANCON
<b>RONGEOT</b>	Agnès	Professeur d'EPS Lycée E.Belin - VESOUL
<b>SOLDAN</b>	Jean-Maurice	Professeur d'EPS LP J. Ferry - DELLE
<b>VERSCHOORE</b>	Stéphane	Professeur d'EPS LP J.Prévert - DOLE

## **1-2- Travaux réalisés et perspectives 2012 – 2013.**

La commission académique s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2011-2012.

La commission académique de Besançon est principalement composée, outre les IA-IPR d'EPS, d'enseignants en poste en lycée ou en lycée professionnel.

Ses principaux travaux au cours de l'année 2011 - 2012 ont été les suivants :

- validation des protocoles d'évaluation du contrôle en cours de formation EPS pour l'ensemble des examens : baccalauréat généraux, technologiques, et examens de la voie professionnelle,
- travaux sur les orientations souhaitables concernant la CP5 et le contrôle adapté en EPS,
- travaux sur l'accompagnement personnalisé en lycée,
- harmonisation et propositions des notes aux différents examens (réunion du 19 juin 2012),
- animation des journées programmes et certification aux examens (journée du 21 juin 2012),
- construction d'un référentiel de biathlon et de run-arc,
- application des nouveaux textes du baccalauréat,
- construction d'une nouvelle procédure de validation des protocoles.

Comme l'année passée, le logiciel EPSNET apporte un certain nombre d'informations au plan académique. Cependant, son utilisation effective par les équipes d'établissements (regard sur les résultats locaux et analyse au regard des incidences pédagogiques) ainsi que son utilisation comme outil d'harmonisation et de pilotage académique nécessite un approfondissement (notion inaptitude/aptitude).

L'utilisation d'un logiciel commun à tous les examens simplifie le travail de la commission d'harmonisation et de validation des notes.

Les perspectives 2012 - 2013 :

- réflexion sur une liste académique unique au regard des nouveaux programmes des voies générale, technologique et professionnelle,
- travaux sur l'accompagnement personnalisé en lycée,
- production de nouveaux référentiels pour les listes académiques (finalisation d'une épreuve combinée ; décision sur le devenir de l'activité step en CP3...),
- travaux sur les modalités de l'enseignement et de l'évaluation adaptés aux examens,
- application des nouveaux textes de certification.

## **2 - ANALYSE DES RESULTATS DE LA SESSION 2012** **(CONTROLE EN COURS DE FORMATION).**

### **2.1 - BACCALAUREATS GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES**

#### **□ Analyse des moyennes générales.**

❖ Moyenne générale des baccalauréats généraux et technologiques :

**13,26**

Effectif total : 7675 dont 4284 candidates et 3391 candidats.

Inaptes totaux : 230 soit 3 % de l'effectif total.

173 candidates (4,04 % de l'effectif des candidates)

57 candidats (1,68 % de l'effectif des candidats).

<b>Session</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Moyenne générale baccalauréats G.T.</b>	12,79	13,03	13,14	13,17	<b>13,26</b>
<b>Effectif</b>	8003	7881	7967	7667	<b>7675</b>
<b>Inaptes totaux (%)</b>	3,26	3,27	3,01	3,21	<b>3,00</b>

❖ Comparaison des moyennes générales par examens :

<b>Session</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Baccalauréat général	13,05	13,29	13,45	13,40	<b>13,52</b>
Baccalauréat technologique	12,28	12,50	12,50	12,67	<b>12,67</b>
Différence	0,77	0,79	0,95	0,73	<b>0,85</b>

### Observations :

La moyenne générale (+0,09) et l'écart entre les notes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique augmentent sensiblement (+0,12).

Le pourcentage des élèves inaptes totaux est en diminution de 0,21% ; il retrouve le niveau de l'année 2010.

#### ❖ Comparaison des moyennes générales par genre :

<b>Session</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Candidates baccalauréats GT	12,34	12,52	12,60	12,65	<b>12,83</b>
Candidats baccalauréats GT	13,37	13,65	13,77	13,76	<b>13,79</b>
Différence	1,03	1,13	1,17	1,11	<b>0,96</b>

### Observations :

Le différentiel candidates/candidats a diminué de manière significative et passe sous la barre symbolique de 1 point (- 0,96 point).

Les moyennes des candidates augmentent de 0,18 point et les moyennes des candidats sont stables.

En cinq ans, la moyenne des candidates a augmenté de 0,49 point et la moyenne des candidats de 0,42 point.

#### ❖ Comparaison des moyennes générales par séries :

Les moyennes les plus hautes :	1 - S	2 - ES	3 - STI
Les moyennes les plus basses :	1 - L	2 - STG	3 - STL

### Observations :

L'écart de notes entre les séries diminue de façon importante mais reste élevé :

- 2 pts au lieu de 2,45 pts en 2011,
- échelle de notes : de 12,04 pour la série L (766 élèves) à 14,04 pour la série S (2881 élèves)

□ **Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.**

<b>Session 2012 :</b> Comparaison des moyennes d'établissements	Moyenne générale	Moyenne candidates	Moyenne candidats
Moyennes les plus hautes	15,60	14,81	15,59
Moyennes les plus basses	11,82	11,36	12,17
<b>Moyenne académique</b>	<b>13,26</b>	<b>12,83</b>	<b>13,79</b>

**Observations :**

Au niveau des moyennes générales, 2 établissements sortent de la fourchette académique acceptable : entre 11,63 points et 14,89 points.

Pour les moyennes des candidates, 2 établissements sortent de la fourchette académique acceptable : entre 11,25 points et 14,41 points.

Pour les moyennes des candidats, 1 établissement sort de la fourchette académique acceptable : entre 12,14 points et 15,44 points.

L'écart entre les notes hautes et basses des établissements a encore augmenté pour les moyennes des candidates (3,45 points) et pour les moyennes des candidats (3,42 points).

**Décisions :**

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats (ou vice versa).

En 2012, la commission a décidé d'appliquer les modalités 1 et 4, à savoir :

- si la moyenne générale d'un établissement est supérieure à 14,89, la régulation est de -0,5 point à - 1 point pour tous les élèves (2 établissements concernés),
- si la différence candidates/candidats d'un établissement est supérieure à 1,21 point et si la moyenne des candidats est supérieure à 13,79, la régulation est de -0,5 point pour les candidats.
- si la différence candidates/candidats d'un établissement est supérieure à 1,21 point et si la moyenne des candidates est inférieure à 12,83, la régulation est de +0,5 point pour les candidates.

**□ Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques (APSA) par rapport à la moyenne académique.**

**Rappel :**

Moyenne générale baccalauréat général et technologique: 13,26  
Nombre total d'élèves : 7675

Rapport entre les activités physiques sportives et artistiques dont les résultats se situent à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique et le nombre d'élèves concernés :

<b>Session 2012</b>	<b>Ecart / moyenne</b>	<b>Nombre d'élèves</b>
Sauvetage	+ 2,05	53
Course en durée	+ 1,07	364
Tennis de Table	- 1,01	552

**Observations :**

Trois activités physiques sportives et artistiques sont concernées, avec un différentiel positif pour 2 activités. Pour la première fois apparaît un différentiel négatif en tennis de table avec un nombre de candidats conséquent.

□ **Les activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

Classement Session 2009	A.P.S.A	Nombres d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	<b>Badminton</b>	3972	- 0,24
2°	<b>Volley</b>	3526	- 0,71
3°	<b>Demi-fond</b>	2067	+ 0,90
4°	<b>Handball</b>	1998	- 0,62
5°	<b>Natation</b>	1212	+ 0,85

Classement Session 2010	A.P.S.A	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	<b>Badminton</b>	4120	-0,27
2°	<b>Volley</b>	3371	-0,63
3°	<b>Demi-fond</b>	2174	+0,87
4°	<b>Handball</b>	1879	-0,61
5°	<b>Escalade</b>	1401	-0,46

Classement Session 2011	A.P.S.A	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	<b>Badminton</b>	3858	- 0,18
2°	<b>Volley-Ball</b>	3111	- 0,69
3°	<b>Demi-fond</b>	2118	+ 0,77
4°	<b>Handball</b>	1889	-0,36
5°	<b>Escalade</b>	1223	-0,61

Classement Session 2012	A.P.S.A	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	<b>Badminton</b>	4000	-0,26
2°	<b>Volley-ball</b>	3086	-0,71
3°	<b>Demi-fond</b>	2124	+0,61
4°	<b>Handball</b>	1769	-0,30
5°	<b>Escalade</b>	1337	-0,36

**Observations :**

Les choix prioritaires d'activités restent les mêmes depuis 2010.

Quatre activités sur les cinq les plus choisies sont « défavorables » aux élèves.

## ☐ Analyse des résultats par genre.

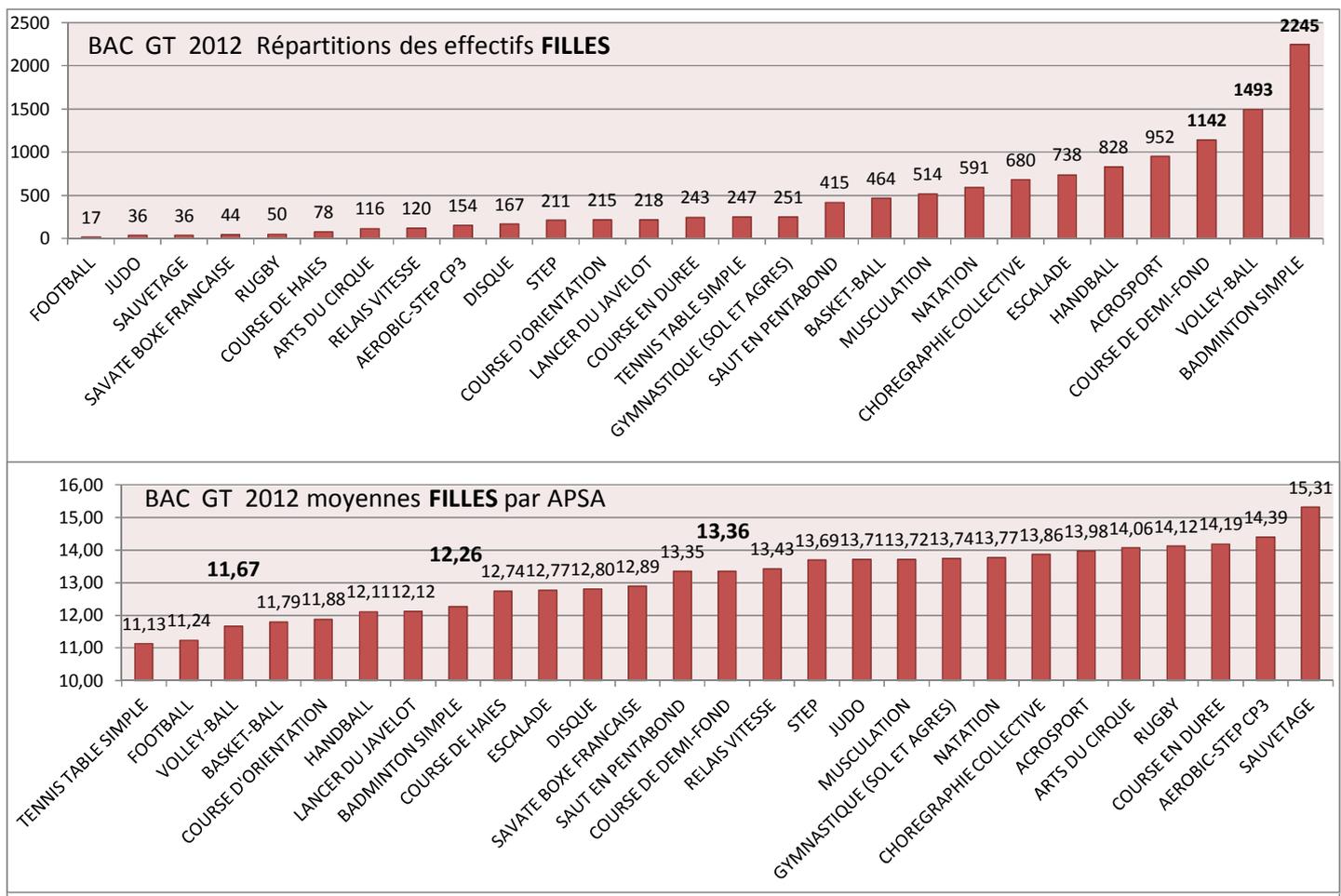
Pour la session 2012, le **différentiel candidats - candidates est de : + 0,96.**

Moyenne des candidates 12,83 pour un effectif de 4284  
 Moyenne des candidats 13,79 pour un effectif de 3391.

❖ Fréquentation des APSA par genre :

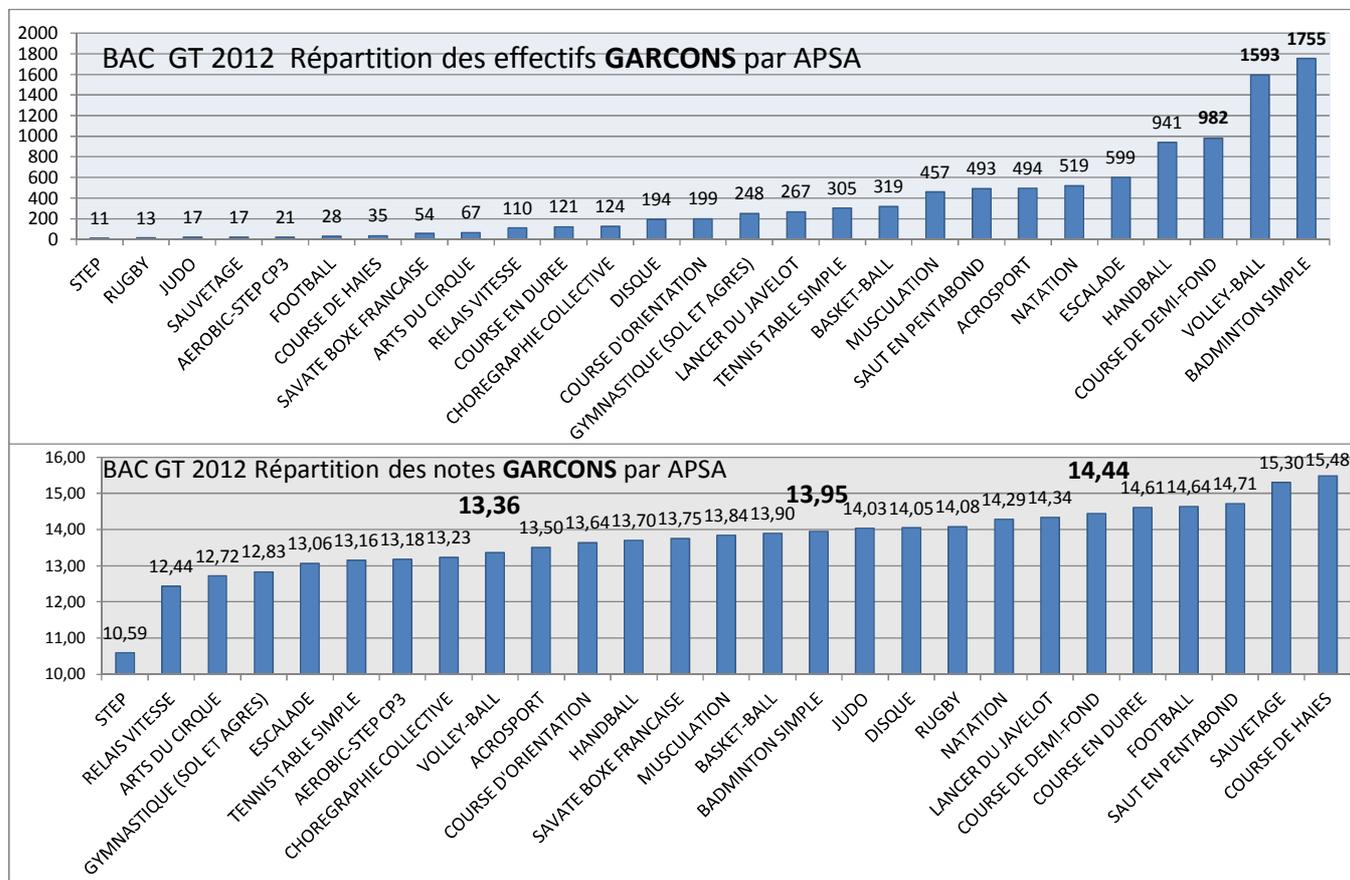
### Choix et résultats des candidates

## Comparaison offre de formation / notes obtenues



## Choix et résultats des candidats

### Comparaison offre de formation / notes obtenues



#### Observations :

Les 3 APSA les plus choisies sont identiques pour les candidates et candidats, comme les années précédentes.

Les 3 APSA issues de la CP4 (badminton, volley-ball et handball), fortement représentées, sont nettement défavorables aux candidates (de 1,59 point à 1,69 point).

Pour les candidates, parmi les APSA les plus fréquentées, on observe l'entrée de l'escalade à la place de la chorégraphie collective.

Pour les APSA les moins choisies, les écarts de moyennes sont très importants (de 10,41 à 15).

❖ Différentiel de notation candidates / candidats selon les APSA :

Sur les vingt-sept épreuves proposées, huit activités physiques sportives et artistiques, majoritairement en CP3 ont un différentiel positif en faveur des candidates.

Il s'agit de :

<b>Session 2012</b>	<b>Différence de notation filles / garçons</b>
Step CP5	+ 3,10
Arts du cirque	+ 1,34
Aérobic –step	+ 1,21
Gymnastique sol et agrès	+ 0,91
Chorégraphie collective	+ 0,63
Acrosport	+ 0,48
Rugby	+ 0,04
Sauvetage	+ 0,01

Pour quatre activités physiques sportives et artistiques, les candidates présentent un différentiel négatif inférieur à 1 point : escalade (-0,29), judo (-0,32), musculation (-0,12), natation (-0,52).

En conclusion, le nombre d'activités physiques sportives et artistiques présentant un caractère équitable de traitement des genres est faible (11 APSA sur 27).

**Rappels :**

***Dès 2002, la commission nationale d'évaluation*** a proposé (cf rapports annuels de la commission nationale 2003-2004 et 2005-2006 diffusés sur le site académique) un certain nombre de préconisations, soumis à la réflexion des équipes d'établissement, comme possibles leviers du traitement équitable entre les genres : « la commission nationale préconise que chaque équipe d'établissement s'interroge sur l'adéquation de son offre de formation, particulièrement au regard des résultats et des attentes de sa population féminine » ( rapport national 2005-2006).

Nous recommandons vivement aux équipes de professeurs, en relation avec les préconisations de la commission nationale et académique depuis 2003, de poursuivre la réflexion concernant les offres de formations, les outils d'évaluation, l'éventuelle prédominance d'un modèle technique implicite masculin ...etc.

## Contrôle adapté.

### Observations :

10 épreuves sont proposées en CCF pour 64 élèves soit 0,51%.

On remarque :

Moyenne générale : **12,89**    Ecart type : **2,89**

<b>Epreuves Session 2012</b>	<b>Effectifs (les plus importants)</b>	<b>Moyenne générale</b>	<b>Ecart-type</b>
Tir à l'arc	9	14,44	2,55
Tennis de table	8	11,94	1,89
Musculation	26	12,55	2,82

Nous observons une augmentation des protocoles non standards (moins de 3 épreuves évaluées) qui concernent 629 élèves sur 7675 soit 8,20 % de l'effectif total :

- contrôle adapté : 0,51%
- inaptés partiels : 4,69%
- inaptés totaux 3 %

## STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE APRES HARMONISATION

<b>Baccalauréat général et technologique - Session 2012</b>		
	<b>Moyenne générale</b>	<b>Ecart - type</b>
<b>Candidates</b>	<b>12,91</b>	<b>3,11</b>
<b>Candidats</b>	<b>13,69</b>	<b>3,28</b>
<b>Total</b>	<b>13,26</b>	<b>3,21</b>

## 2.2 - BACCALAUREATS PROFESSIONNELS

### ☐ Analyse des moyennes générales.

	Moyenne générale	Effectif total	Moyenne générale des candidates	Effectif des candidates	Moyenne générale des candidats	Effectif des candidats	Différence candidats-candidates
<b>2008</b>	12,6	1857	11,85	686	13,01	1171	<b>+ 1,16</b>
<b>2009</b>	12,71	1908	11,86	720	13,19	1188	<b>+ 1,33</b>
<b>2010</b>	12,68	1918	12,11	685	12,98	1233	<b>+ 0,87</b>
<b>2011</b>	12,65	2860	11,88	1199	13,16	1661	<b>+ 1,28</b>
<b>2012</b>	12,62	3717	11,93	1207	12,93	2510	<b>+1</b>

Effectif total : 3717 dont 1207 candidates et 2510 candidats.

Inaptes totaux : 165 candidats (tes) soit **4,43 %** de l'effectif total

89 candidates soit **7,37 %** de l'effectif des candidates

76 candidats soit **3,03 %** de l'effectif des candidats

Nous constatons une baisse du nombre d'inaptes totaux. La proportion de filles reste cependant importante.

Nous encourageons les enseignants à maintenir l'attention qu'ils portent aux adaptations des épreuves envers les élèves inaptes.

- ❖ Comparaison par genre entre les résultats du baccalauréat professionnel et ceux du baccalauréat général et technologique :

Pour les candidates :

Baccalauréats professionnels moyenne : 11,93

Baccalauréats généraux et technologiques moyenne : 12,83

**La différence est de 0,90 en faveur des candidates du baccalauréat général et technologique.**

Pour les candidats:

Baccalauréats professionnels moyenne : 12,93

Baccalauréats généraux et technologiques moyenne : 13,79

**La différence est de 0,86 en faveur des candidats du baccalauréat général et technologique.**

Nous constatons une augmentation de ces deux écarts.

## **Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.**

Les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements, par rapport aux moyennes académiques (générale, candidates et candidats) ; elle fait apparaître des différences plus ou moins marquées selon les lycées.

### **Observations 2012 et décisions d'harmonisation :**

Dans la continuité des sessions précédentes, la commission propose de reconduire les quatre propositions d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats, corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats (ou vice versa).

En 2012, le différentiel candidates/candidats baisse et passe de 1,28 à 1 (en faveur des candidats).

Au regard de ces résultats, la commission décide d'appliquer :

- la modalité de régulation 1, à savoir
  - diminution de 0,50 ou 1 point pour tous les élèves d'un établissement dont la moyenne générale dépasse 14,39
- la modalité de régulation 4, à savoir
  - si la différence établissement est supérieure à 1,28 point et si la moyenne des candidats est supérieure à 13,16, la régulation est de -0,50 ou -1 point pour les candidats,
  - si la différence établissement est supérieure à 1,28 point et si la moyenne des candidates est inférieure à 11,88 points, la régulation est de + 0,50 ou +1 point pour les candidates.

**□ Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.**

Moyenne générale baccalauréat professionnel : **12,62**

Nombre total d'élèves : 3717

Tableau des activités physiques sportives et artistiques qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés.

<b>Session 2012 Activité physique sportive et artistique</b>	<b>Ecart par rapport à la moyenne académique</b>	<b>Nombre d'élèves concernés.</b>
Arts du cirque	-2,09	50
Sauvetage	-1,62	38
Natation	-1,30	134
Course d'orientation	+1,96	120

**□ Les activités physiques sportives et artistiques les plus fréquentées et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

Tableau des activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique : **cette année, la CP5 est l'activité la plus fréquentée.**

<b>Classement</b>	<b>Session 2012</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Différence par rapport à la moyenne académique</b>
1 <sup>o</sup>	<b>Musculation</b>	1593	+0,17
2 <sup>o</sup>	Course de demi-fond	1481	-0,97
3 <sup>o</sup>	Badminton	1233	+0,11
4 <sup>o</sup>	Escalade	1060	+0,47

## Analyse des résultats par genre.

Le différentiel candidats /candidates est de **+1**

Moyenne des candidates : **11,93** pour un effectif de **1207**

Moyenne des candidats : **12,93** pour un effectif de **2510**

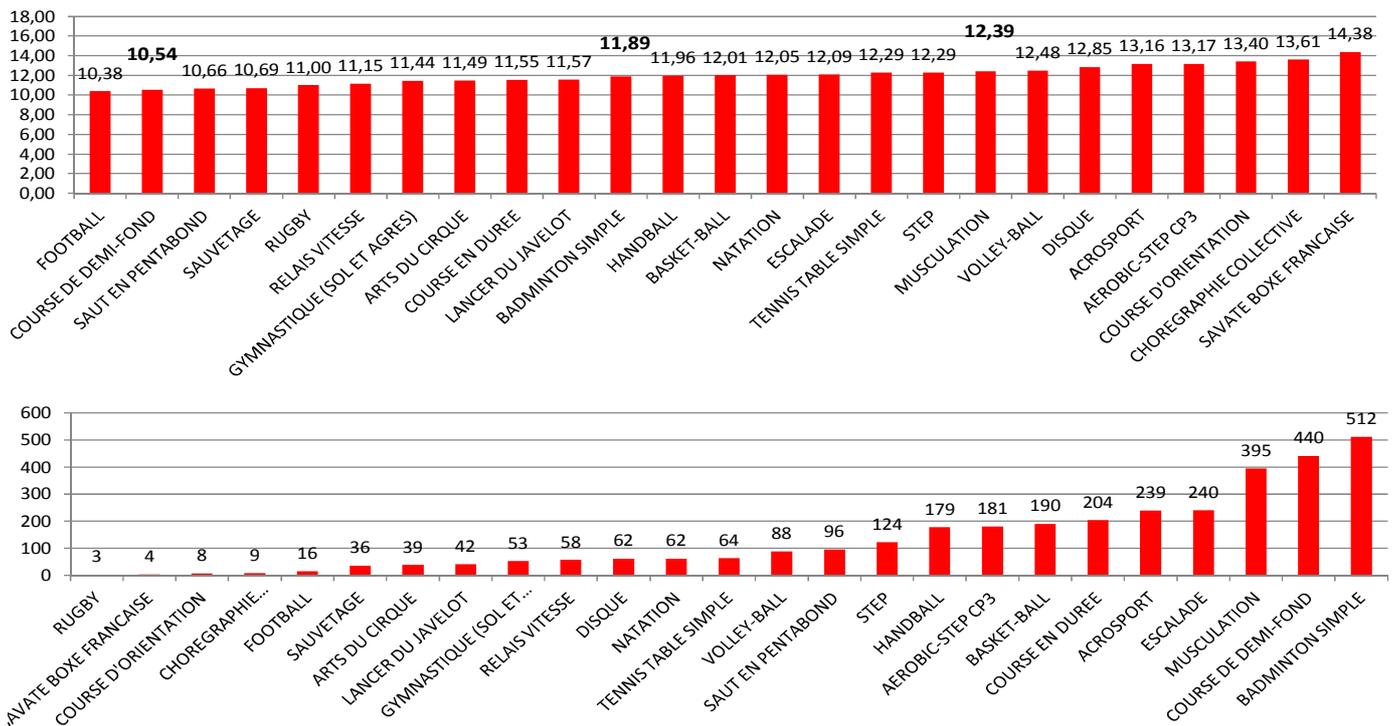
### Observations 2012 :

Nous notons, pour la session 2012, une baisse du différentiel candidates/candidats; nous continuerons à porter une attention particulière à cette évolution et nous encourageons les équipes à renforcer cette tendance positive.

❖ Fréquentation des APSA par genre :

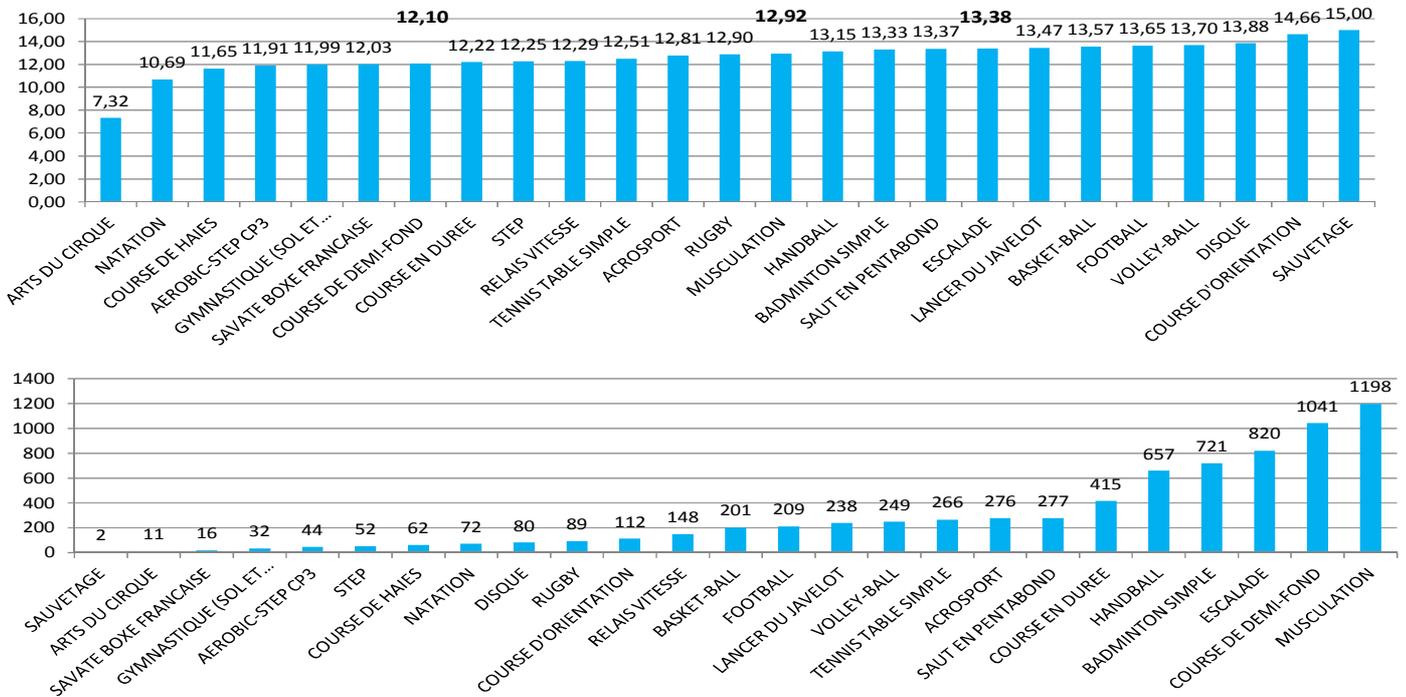
### Choix et résultats des candidates

## Comparaison notes obtenues / effectifs (nombre de notes) FILLES



## Choix et résultats des candidats

### Comparaison notes obtenues / effectifs (nombre de notes) GARÇONS



**Nous constatons, tant pour les candidates que pour les candidats, que l'offre de formation impacte les résultats.**

❖ **Différentiel de notation candidates / candidats selon les APSA :**

Pour les trois activités les plus fréquentées par les candidates (badminton, course de demi-fond et musculation), le différentiel avoisine le demi-point.

Mais, d'une manière générale, lorsque le différentiel est favorable aux candidates, il est peu marqué (acrosport : +0,35 - aérobic-step : +0,26 - step : +0,04). En revanche et à contrario, lorsque celui-ci est favorable aux candidats, l'écart demeure important (saut en pentabond : +2,71 - basket-ball : +1,56 - escalade : +1,29 - handball : +1,19 - volley-ball : +1,22).

Seules 3 activités physiques sportives et artistiques, dont 2 issues de la CP3, et cela en référence à des effectifs significatifs, ont un différentiel positif en faveur des candidates :

<b>Session 2011 APSA</b>	<b>Différentiel candidates/candidats</b>
Chorégraphie collective	+ 4,92
Aérobic - Step (CP3)	+ 0,81
Step	+ 0,88
<b>Session 2012 APSA</b>	<b>Différentiel candidates/candidats</b>
Acrosport	+0,35
Aérobic-Step (CP3)	+0,26
Step (CP5)	+0,04

Pour 5 activités physiques sportives et artistiques, et cela en référence à des effectifs significatifs, les candidates présentent un différentiel inférieur à 1 point.

**A noter et observer :**

la musculation, représentant l'année dernière une activité au différentiel faible , tend à voir celui-ci augmenter en faveur des candidats.

<b>Session 2011 APSA</b>	<b>Différentiel candidates/candidats</b>
<b>Musculation</b>	<b>-0,23</b>
Course d'orientation	-0,24
Acrosport	-0,30
Natation	-0,87
Escalade	-1,01
<b>Session 2012 APSA</b>	<b>Différentiel candidates/candidats</b>
Tennis de table	-0,22
badminton	-0,44
course de demi-fond	-0,46
Musculation	<b>-0,53</b>
Course en durée	-0,67

**Contrôle adapté.**

Quatre épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation pour 12 élèves.

Moyenne générale : 13,72

Epreuves adaptées: Arts du Cirque, Musculation, Marche, Tir.

### **Observations 2012 :**

Le faible nombre d'élèves concernés par un contrôle adapté ne permet pas une analyse significative.

La commission académique encourage les équipes d'établissements à mettre en place des épreuves adaptées.

Nous observons une répartition des protocoles non standards (moins de 3 épreuves évaluées) qui concernent 316 élèves sur 3717 soit 8,50 % de l'effectif total :

- contrôle adapté : 0,24%
- inaptes partiels : 3,82%
- inaptes totaux : 4,43%

Il est à souligner que la proportion des candidates concernée est importante.

## **STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL APRES HARMONISATION**

<b>Baccalauréats professionnels - Session 2012</b>		
	Moyenne	Ecart-type
Candidates	<b>12,17</b>	3,60
Candidats	<b>12,91</b>	3,63
Total	<b>12,68</b>	3,64

## 2.3 - LES EXAMENS DU C.A.P ET B.E.P

### Analyse des moyennes générales.

CAP-BEP	2008	2009	2010	2011	2012
Moyenne générale	12,60	12,67	12,83	12,19	<b>12,38</b>
Effectif total	5828	5574	5596	5175	<b>5207</b>
Ecart type	3,63	3,49	3,44	3,87	<b>3,80</b>
Moyenne générale candidates	12,11	12,17	12,24	11,57	<b>11,86</b>
Effectif candidates	2222	2205	2099	2098	<b>2060</b>
Moyenne générale candidats	12,89	12,99	13,16	12,58	<b>12,70</b>
Effectif candidats	3606	3369	3497	3077	<b>3147</b>
Inaptes totaux	3,26%	3,34%	4,12%	3,82%	<b>3,41%</b>

Effectif total : 5207 dont 2060 candidates et 3147 candidats.

Inaptes totaux : 178 candidats (tes) soit **3,41 %** de l'effectif total

110 candidates soit **5,34 %** de l'effectif des candidates

68 candidats soit **2,16 %** de l'effectif des candidats

Le nombre de candidats est quasiment stable par rapport à 2011.

#### A noter :

la différence de moyenne entre les candidates et les candidats est cette année de 0,84 en faveur des candidats. Elle était de 1,01 en 2011.

Pour un effectif féminin quasiment équivalent entre 2010, 2011 et 2012, on note une diminution des candidates inaptes (7,05% en 2010 - 5,77% en 2011 - 5,34% en 2012). Ces diminutions significatives sont à saluer et à conforter.

## **□ Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.**

En 2012, les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître une baisse des différences qui restent parfois significatives

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats, corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats (ou vice versa).

### **Observations et décisions en 2012 :**

Concernant la moyenne générale, 1 établissement propose une moyenne qui se situe au dessus ou en dessous de la fourchette acceptable.

**La commission propose d'appliquer la modalité 1 à savoir :**

+ ou -0,50 ou 1 point pour les moyennes générales se situant au delà de la fourchette : 10,26 - 14,12.

De plus, la différence de moyennes entre les candidates et les candidats est en légère baisse cette année : 0,84 en faveur des candidats. Elle était de 1,01 en 2011.

**La commission décide d'appliquer la modalité 4, à savoir :**

- si la différence établissement est supérieure à 0,84 point et si la moyenne des candidats est supérieure à 12,70, la régulation est de -0,50 ou -1 point pour les candidats,
- si la différence établissement est supérieure à 0,84 point et si la moyenne des candidates est inférieure à 11,86, la régulation est de + 0,50 ou +1 point pour les candidates.

**□ Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.**

Tableau des activités physiques et sportives qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés.

Moyenne générale BEP - CAP : 12,38  
 Nombre total d'élèves : 5207

<b>Session 2012 APSA</b>	<b>Ecart par rapport à la moyenne académique</b>	<b>Nombre d'élèves concernés.</b>
Football	+1,23	76
Relais vitesse	- 1,22	410
Judo	- 1,96	12

<b>Session 2011 APSA</b>	<b>Ecart par rapport à la moyenne académique</b>	<b>Nombre d'élèves concernés.</b>
Course de haies	+ 3,81	1
Judo	- 1,48	6

<b>Session 2010 APSA</b>	<b>Ecart par rapport à la moyenne académique</b>	<b>Nombre d'élèves concernés.</b>
Course de haies	+5,17	1
Course d'orientation	+4,01	24
Judo	+2,67	2
Poids	+1,29	255
Saut de cheval	+1,83	22
Natation	+1,60	100

**Observations 2012 :**

Cette année, une activité seulement est concernée par un écart supérieur à 1 point par rapport à la moyenne académique avec un effectif réduit.

La course de relais vitesse se situe sous la moyenne académique avec un effectif conséquent.

**Les activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

Session 2012 Classement	APSA	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Badminton	2582	+ 0,10
2°	Course de demi- fond	1962	- 0,35
3°	Musculation	1822	+ 0,14
4°	Escalade	1621	+ 0,20
5°	Course en durée	888	+0,17
6°	Acrosport	819	- 0,38

**Observations 2012 :**

Une constante pour les 4 premières activités avec un changement dans l'ordre. Les écarts à la moyenne se situent entre +0,14 et - 0,38, ce qui semble raisonnable pour les activités les plus fréquentées.

A observer : l'activité « course en durée » depuis 2010 progresse de manière importante (128, puis 753 candidats).

Session 2011 Classement	APSA	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Demi-fond	2182	+0,44
2°	Musculation	1906	- 0,27
3°	Escalade	1778	+0,16
4°	Badminton	1632	- 0,23
5°	Acrosport	919	- 0,56
6°	Volley-ball	844	+0,28

**Analyse des résultats par genre.**

Session	2008	2009	2010	2011	2012
Différentiel Candidates /candidats	- 0,78	- 0,82	- 0,92	-1,01	- 0,84

Le différentiel candidats / candidates est de **+ 0,84**  
 Moyenne des candidates : **11,86** pour un effectif de 2060  
 Moyenne des candidats : **12,70** pour un effectif de 3147

**Observations 2012 :**

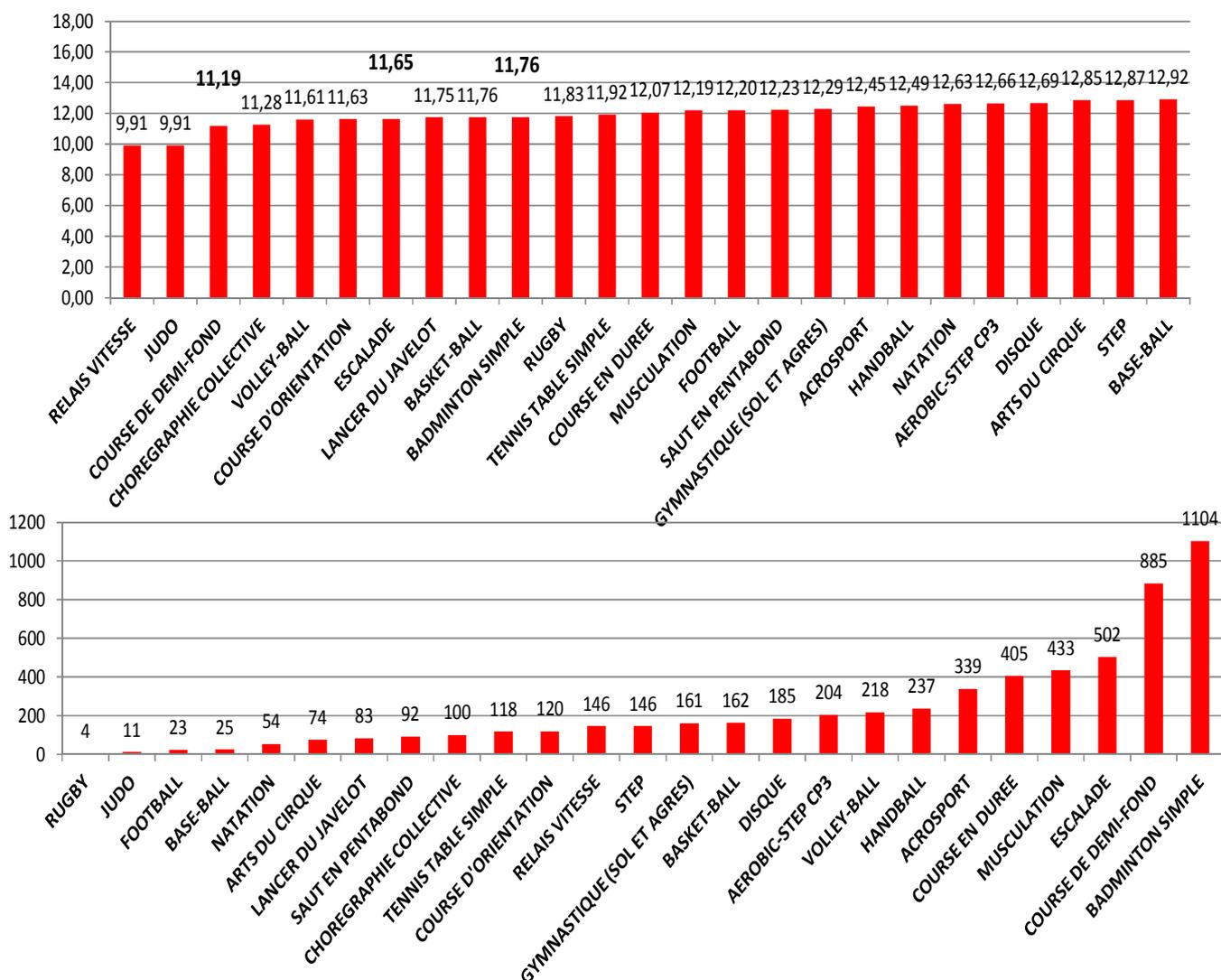
Nous notons pour la session 2012 à nouveau une diminution du différentiel.  
 Nous encourageons les équipes à poursuivre dans cette voie.

❖ **Fréquentation des APSA par genre :**

Choix et résultats des candidates

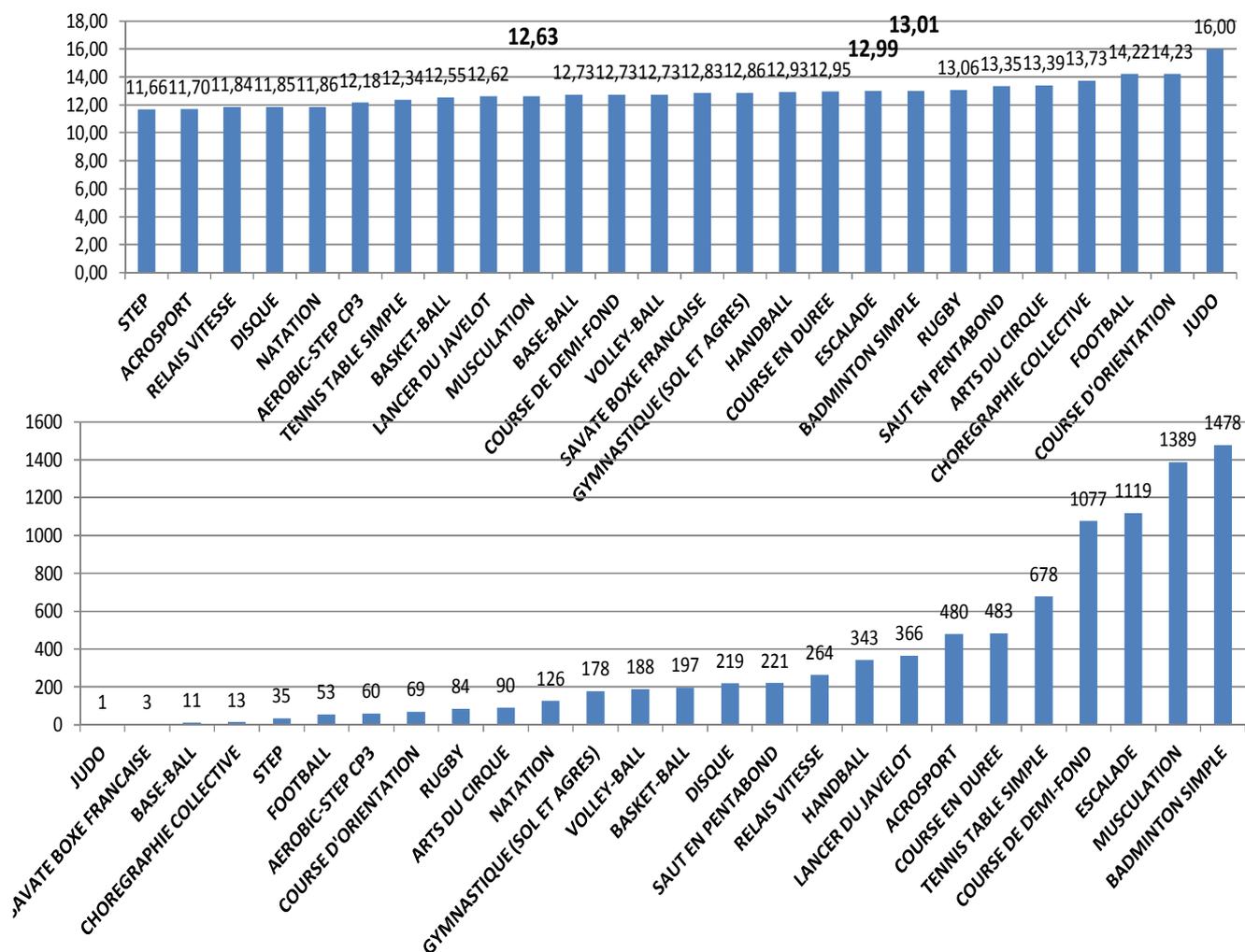
**Comparaison notes obtenues / effectifs (nombre de notes)**

**FILLES**



## Choix et résultats des candidats

### Comparaison notes obtenues / effectifs (nombre de notes) GARCONS



#### Observations 2012 :

Les 4 APSA les plus choisies sont identiques pour candidates et candidats dans un ordre différent.

2 APSA sont très peu choisies par les élèves : judo et savate–boxe française.

❖ Différentiel de notation candidates / candidats selon les APSA :

Pour les quatre activités les plus fréquentées par les candidates, le différentiel est nettement en leur défaveur (badminton : -1,25 - Course de demi fond : -1,54 - Escalade : -1,34 et musculation : -0,44).

A contrario, ces mêmes activités (les plus fréquentées par les candidats) les avantagent, s'ajoute également le tennis de table : +0,42.

En référence à des effectifs significatifs, le différentiel est favorable aux candidates dans peu d'activités dont l'acrosport : +0,75 et l'aérobic-step +0,48, relevant de la CP3.

Il est surprenant de constater un différentiel défavorable aux candidates en chorégraphie collective (-0,79 pour 100 candidates et 13 candidats). En revanche, ce différentiel est nettement favorable aux garçons en football avec une inversion d'effectifs (+2, 00 pour 23 candidates et 53 candidats). Ce constat est à questionner.

5 activités physiques sportives et artistiques ont un différentiel positif en faveur des candidates. Elles sont issues de toutes les CP, sauf la CP2. En dehors du Step CP5, tous les différentiels sont inférieurs à 1.

<b>Session 2011 APSA</b>	<b>Différentiel candidates/candidats</b>
Baseball	+0,79
Aérobic-step CP3	+0,63
Course d'orientation	+0,49
Acrosport	+0,47
<b>Session 2012</b>	<b>Différentiel candidates/candidats</b>
Step CP5	+1,21
Disque	+0,84
Acrosport	+0,75
Aérobic-step CP3	+0,48
Baseball	+0,37

Cependant, pour 5 activités physiques sportives et artistiques, en référence à des effectifs significatifs, les candidates présentent un différentiel inférieur à 1 point, dont trois issues de la CP4. Ce fait est à conforter au cours des prochaines sessions.

Session 2012 APSA	Différentiel candidates/candidats
Tennis de table	-0,42
Handball	-0,44
Gymnastique (sol et agrès)	-0,57
Basket-ball	-0,79
Course en durée	-0,88

### Contrôle adapté.

Sept épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 20 élèves. Même si l'effectif d'élèves concernés par l'enseignement adapté est en légère progression, nous encourageons encore les enseignants à porter une attention particulière à la gestion de l'inaptitude.

Moyenne générale: **10,55**

Epreuves Session 2012	Effectifs	Moyenne générale
Marche longue durée	6	8.83
Golf indoor	6	8,33
Musculation	3	14
Entretien corporel	2	14
Tir sur cible	1	14
Lancer de poids	1	13
Renforcement musculaire	1	14

Nous observons une répartition des protocoles non standards (moins de 3 épreuves évaluées) qui concernent 465 élèves sur 5207 soit **8,93 %** de l'effectif total :

- contrôle adapté : 0,22%
- inaptés partiels : 5,30%
- inaptés totaux : 3,41%

Il est à souligner que la proportion des candidates concernée reste importante.

**STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS C.A.P/B.E.P. APRES  
HARMONISATION**

<b>Examens CAP BEP - Session 2012</b>		
	Moyenne	Ecart-type
Candidates	<b>12.02</b>	3.7
Candidats	<b>12.67</b>	3.82
Total	<b>12.42</b>	3.79

## 2.4 - L'OPTION FACULTATIVE EN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Session 2012	Effectif candidates	Moyenne candidates	effectif candidats	Moyenne candidats	Effectif total	Moyenne Générale
<b>Total Général BACS GT</b>	<b>133</b>	<b>14,67</b>	<b>233</b>	<b>15,41</b>	<b>366</b>	<b>15,14</b>
<b>BAC GENERAL</b>	<b>122</b>	<b>14,77</b>	<b>176</b>	<b>15,78</b>	<b>298</b>	<b>15,37</b>
Epreuve facultative Rang 1	121	14,78	173	15,77	294	15,36
Epreuve facultative Rang 2	1	14,00	3	16,33	4	15,75
<b>BAC TECHNOLOGIQUE</b>	<b>11</b>	<b>13,55</b>	<b>57</b>	<b>14,25</b>	<b>68</b>	<b>14,13</b>
Epreuve facultative Rang 1	11	13,55	56	14,29	67	14,16
Epreuve facultative Rang 2			1	12,00	1	12,00

Cet enseignement facultatif est organisé dans 18 établissements de l'Académie de BESANCON (6 établissements privés, 12 établissements publics).

Les résultats obtenus par les élèves sont très satisfaisants, stables d'année en année, et révèlent un travail de qualité des équipes pédagogiques ; en comparaison, les résultats en épreuve ponctuelle d'option sont nettement inférieurs (voir résultats ci-dessous). L'organisation de l'option facultative en établissement scolaire permet une préparation effective et efficace des candidats à l'épreuve à l'atteinte d'un niveau cinq de compétences.

L'écart de moyenne entre les candidates et les candidats est de **0,74(0,21 en 2011)**.

**Il est à noter une différence 1,24 point entre les résultats des baccalauréats généraux et les résultats des baccalauréats technologiques (1,29 en 2011).**

**98,6 % des élèves concernés choisissent l'option facultative EPS en rang 1(96% en 2011).**

## 2.5 - L'ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT

<b>Session 2012</b>	<b>Effectif candidates</b>	<b>Moyenne candidate</b>	<b>Effectif candidats</b>	<b>Moyenne candidats</b>	<b>Effectif total</b>	<b>Moyenne Générale</b>
<b>Baccalauréat Général</b>	<b>18</b>	<b>15,17</b>	<b>18</b>	<b>15,22</b>	<b>27</b>	<b>15,19</b>

Cet enseignement concerne un seul établissement de l'Académie : Jules HAAG à BESANCON.

### **3 - ANALYSE DES RESULTATS DE LA SESSION 2012** **LES EPREUVES D'EPS EN CONTROLE PONCTUEL** **TERMINAL.**

#### **3.1 - LES EPREUVES OBLIGATOIRES** **EXAMEN PONCTUEL TERMINAL**

**Moyennes générales et effectifs pour les baccalauréats.**

<b>Session 2012 Epreuves obligatoires</b>	Effectif candidates	Moyenne candidates	Effectif candidats	Moyenne candidats	Effectif total	Moyenne Générale
<b>Total général Baccalauréat Général Technologique Professionnel</b>	50	<b>11,07</b>	108	<b>10,86</b>	<b>158</b>	<b>10,92</b>

La différence de moyennes entre les candidates et les candidats est de : **+ 0,21**.

**Cette différence faible marque une évolution remarquable et à observer au cours des sessions ultérieures (inversion par rapport à 2011 : - 0,71).**

L'ensemble des présidents de jurys constate un manque de préparation à l'examen, voire même de connaissances du protocole des épreuves.

**Fréquentation des binômes pour les baccalauréats.**

<b>Session 2012 Binômes d'épreuves</b>	Effectif des candidates	Effectif des candidats	Effectif total
Sauvetage / Tennis de table	2	4	6
Sauvetage / Basket-ball	0	2	2
<b>Demi-fond / Badminton</b>	<b>37</b>	<b>68</b>	<b>105</b>
Demi-fond / Tennis de table	9	30	39
Basket-ball / Gymnastique	2	4	6

Le binôme le plus choisi par l'ensemble des candidats demeure le binôme course de demi-fond / badminton (66,45%), même si en diminution par rapport à la session 2011(78,22%). Les moyennes pour chaque binôme et série figurent sur le document annexé.

☐ **Moyennes générales et effectifs pour les examens CAP et BEP.**

Session 2012 Epreuves obligatoires	Effectif candidates	Moyenne candidates	Effectif candidats	Moyenne candidats	Effectif total	Moyenne Générale
<b>Total général BEP - CAP</b>	<b>85</b>	<b>9,93</b>	<b>134</b>	<b>12,70</b>	<b>219</b>	<b>11,62</b>

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est de **-2,79**.  
Elle s'accroît par rapport à la session 2011 : - 1,85.  
Le constat de manque de préparation des candidats à l'épreuve subsiste.

☐ **Fréquentation des binômes pour les examens CAP-BEP.**

Session 2012 Binômes d'épreuves	Effectif des candidates	Effectif des candidats	Effectif total
Sauvetage /Tennis de table	5	4	9
Sauvetage /Basket-ball	0	5	5
<b>Demi-fond / Badminton</b>	<b>60</b>	<b>97</b>	<b>157</b>
Demi-fond /Tennis de table	18	25	43
Basket-ball /Gymnastique	2	3	5

Le binôme « course de demi -fond / Badminton » attire **71,68%** de l'effectif total.  
Les moyennes pour chaque binôme et diplôme figurent sur le document annexé.

## 3.2 - L'OPTION FACULTATIVE EXAMEN PONCTUEL TERMINAL

Ces examens ponctuels sont marqués par un taux d'absentéisme, qui diminue d'année en année :

**19,12 %** des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen en 2009.

**16,28 %** des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen en 2010.

**15,15%** des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen 2011.

**15,66%** des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen 2012.

**Cette diminution puis stabilisation au cours des dernières sessions d'examens marquent l'effort d'informations porté par les équipes d'établissements.**

### **Moyennes générales et effectifs.**

SESSION 2012	Candidates			Candidats			Total		
	Présents	Inscrits	Moyenne candidates	Présents	Inscrits	Moyenne candidats	Total présents	Total Inscrits	Moyenne générale
<b>Total général Baccalauréat Général Technologique</b>	<b>475</b>	<b>588</b>	<b>11,53</b>	<b>957</b>	<b>1110</b>	<b>11,42</b>	<b>1432</b>	<b>1698</b>	<b>11,46</b>
<b>Baccalauréat Général</b>	<b>364</b>	<b>427</b>	<b>12,43</b>	<b>618</b>	<b>709</b>	<b>11,59</b>	<b>982</b>	<b>1136</b>	<b>11,90</b>
Epreuve facultative Rang 1	287	326	12,58	549	623	11,84	836	949	12,09
Epreuve facultative Rang 2	77	101	11,90	69	86	9,59	146	187	10,81
<b>Baccalauréat Technologique</b>	<b>111</b>	<b>161</b>	<b>8,59</b>	<b>339</b>	<b>401</b>	<b>11,12</b>	<b>450</b>	<b>562</b>	<b>10,49</b>
Epreuve facultative Rang 1	97	136	8,55	305	360	11,22	402	496	10,57
Epreuve facultative Rang 2	14	25	8,86	34	41	10,21	48	66	9,81

Les résultats montrent une différence importante des moyennes générales entre les candidats des baccalauréats généraux et technologiques :

**+1,41 (session 2011 : +0,86) en faveur des séries générales.**

Plus globalement, les niveaux d'exigences, les compétences attendues sont peu connus et les présidents de jurys notent une faible préparation des candidats (mauvais résultats qui s'accroissent pour les candidats issus des filières technologiques).

Par contre, l'écart de moyennes entre les candidates et les candidats est faible :

**+0,11 (session 2011 : +0,39).**

**A noter de fortes variations entre les voies :**

**voie générale : +0,84 en faveur des candidates**

**voie technologique : +1,53 en faveur des candidats.**

## Fréquentation des épreuves et moyennes.

Session 2012	Candidates			Candidats			Total		
	Présents	Inscrits	Moyenne candidates	Présents	Inscrits	Moyenne candidats	Présents	Inscrits	Moyenne générale
APSA									
Natation	43	57	9,33	41	55	11,20	84	112	10,24
Badminton	18	31	12,44	68	81	9,82	86	112	10,37
Tennis de table	8	13	12,63	58	65	10,62	66	78	10,86
Course : 200M	26	39	4,81	25	28	5,20	51	67	5,00
Course : 1500M	18	22	4,56	19	37	5,37	37	59	4,97
Disque	4	4	14,25	6	8	9,17	10	12	11,20
Saut en longueur	2	2	5,00	9	14	4,78	11	16	4,82
Course de haies		1		2	4	8,50	2	5	8,50
Gymnastique sol	34	39	14,64	9	13	15,44	43	52	14,81
Danse	82	108	11,65	6	7	14,84	88	115	11,87
Arts du cirque	8	8	14,75	2	3	14,50	10	11	14,70
Judo	19	21	14,79	31	39	13,35	50	60	13,90
Tennis	20	21	11,20	50	53	13,30	70	74	12,70
Volley-ball	20	23	11,55	10	16	6,40	30	39	9,83
Foot-ball	23	26	14,05	344	372	12,06	367	398	12,19
Handball	68	75	12,72	75	81	13,25	143	156	13,00
Basket-ball	40	53	13,12	64	74	12,29	104	127	12,61
Rugby	2	2	12,00	49	51	12,70	51	53	12,67
Escalade	12	13	6,50	36	40	7,25	48	53	7,06
Kayak	7	7	10,57	8	11	16,25	15	18	13,60
Ski nordique	6	6	18,00	14	17	17,72	20	23	17,80
VTT	15	17	11,60	31	41	8,09	46	58	9,24
							<b>1432</b>	<b>1698</b>	<b>11,46</b>

22 épreuves sont proposées dans l'Académie :

5 épreuves (saut en longueur, course de haies, lancer de disque, arts du cirque, Kayak) affichent de faibles effectifs.

Les épreuves athlétiques et l'escalade présentent des moyennes générales faibles marquant probablement l'insuffisance de préparation des candidats.

Des épreuves, comme le ski nordique, le handball, la gymnastique au sol, le judo, présentent des moyennes générales très satisfaisantes pour les candidates et les candidats.

**L'inspection Pédagogique Régionale remercie l'ensemble des membres de la commission académique, les collaborateurs de la DEC pour l'aide apportée à la rédaction de ce rapport.**